

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
« DROIT ET TECHNIQUES DE L'IMMOBILIER EN POLYNÉSIE FRANÇAISE »**

➤ **Responsable pédagogique**

BOUSQUET Carole
PRAG en économie gestion à l'UPF

➤ **Intervenants :**

BARTRA Divy
Gérant Keller Williams Polynésie

BOULAY Christophe
Ingénieur géologue

DEUTSCHER Arnaud
Agent de transcription

ESTIVAL Antoine
Responsable juridique à la Banque de Polynésie

EWART Aitu
Juriste à la Direction de la construction et de l'aménagement

MARO Mauarii
Enseignante chercheur UPF

PORCHER Taiana
Conseillère en investissement immobilier pour Imagine Promotion

ZIMBRIS Sarah
Formatrice, coach et chargée de développement pour Keller Williams Polynésie

➤ **CALENDRIER**

**Formation ouverte à la demande
pour un minimum de 15 inscrits**

➤ **LIEU DE FORMATION**

**Campus d'Outumaoro
Université de la Polynésie française**

Objectifs et compétences développées

Objectifs :

- Apporter un éventail de connaissances juridiques auprès des différents acteurs de l'immobilier
- Assimiler la réglementation applicable en droit et aux techniques de l'immobilier, notamment la pratique de la rédaction des actes

Compétences développées :

- Acquérir une connaissance approfondie des aspects juridiques de la vente immobilière
- Acquérir une connaissance approfondie des aspects juridiques des principaux contrats entourant la vente immobilière
- Acquérir une connaissance approfondie des pratiques et techniques de l'immobilier
- Analyser et résoudre des problèmes juridiques liés au monde de l'immobilier

Public et conditions d'accès

Être titulaire au minimum d'un baccalauréat, ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficiaire d'une validation des acquis.

Organisation pédagogique

Cours du soir de 18h à 20h et, parfois, le samedi matin.

Cursus

Présentation et objectifs de la formation (1 heure)

UE 1 : Aspects juridiques (30 heures)

- UE 1.1 – Cadre juridique de la profession d'agent immobilier (2 heures)
- UE 1.3 – Droit des contrats (12 heures)
- UE 1.3 – Droit des sûretés (6 heures)
- UE 1.4 – Indivisions (10 heures)

UE 2 : Techniques de négociation immobilière (29 heures)

- UE 2.1 – Marché de l'immobilier polynésien (2 heures)
- UE 2.2 – Découverte du client et du bien immobilier (9 heures)
- UE 2.3 – Estimation du bien (9 heures)
- UE 2.3 – Suivi de la vente du bien immobilier (9 heures)

UE 3 : Financement et gestion (17 heures)

- UE 3.1 – Financement de projet (6 heures)
- UE 3.2 – Fiscalité immobilière (2 heures)
- UE 3.3 – Administration de la copropriété (6 heures)
- UE 3.4 – Gestion locative (3 heures)

UE 4 : Promotion immobilière et techniques du bâtiment (33 heures)

- UE 4.1 – Urbanisme et aménagement (20 heures)
- UE 4.2 – Construction (10 heures)
- UE 4.3 – VEFA (3 heures)

Durée : 110 heures

Validation : Contrôle continu

Frais de formation

Tarif prestation complète : 150 000 F CFP donnant droit au diplôme d'université

- Tarif par module : **UE1, UE2 : 47 000 F, UE 3 : 30 000 F, UE 4 : 52 000 F**